



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

Point 13 de l'ordre du jour provisoire

TRAITÉ INTERNATIONAL SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

DEUXIÈME SESSION DE L'ORGANE DIRECTEUR

Rome (Italie), 29 octobre - 2 novembre 2007

INFORMATIONS COMMUNIQUÉES PAR LES ORGANISATIONS CONCERNÉES SUR L'APPLICATION DE L'ARTICLE 6

CONTRIBUTION DE LA FAO

Table des matières

	Paragraphes
I. Introduction	1 - 4
II. Gestion et utilisation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	5 - 13
<i>a) Approche écosystémique de la gestion de la diversité agrobiologique</i>	6 - 8
<i>b) Cadre réglementaire relatif à la gestion des RPGAA</i>	9 - 10
<i>c) Intensification durable des systèmes de production végétale</i>	11 - 12
<i>d) Sexospécificités et systèmes de savoirs dans le contexte de la gestion des RPGAA</i>	13
III. Développement des programmes de sélection végétale et lancement de l'initiative de partenariat mondial pour le renforcement des capacités de sélection végétale	14 - 18
IV. Mise en place de systèmes semenciers efficaces	19 - 24
V. Mécanisme de facilitation pour la mise en œuvre du plan d'action mondial (www.globalplanofaction.org)	25

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse <http://www.planttreaty.org>

I. INTRODUCTION

1. Le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (ci-après dénommé le Traité) souligne dans l'Article 6 l'importance et la nécessité d'une utilisation durable de ces ressources. Ainsi, l'article énumère à cet effet une large gamme de mesures préconisant notamment l'élaboration de politiques, le renforcement de la recherche, la promotion de la sélection, l'élargissement de la base génétique des plantes cultivées, l'utilisation accrue des variétés locales et l'amendement des réglementations sur la mise en vente des variétés et la distribution des semences. La nécessité d'assurer une utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA) est aussi pleinement reconnue dans la composante complémentaire du Traité, le *Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture* qui prévoit un certain nombre d'activités prioritaires (activités prioritaires 9, 10, 11, 12, 13 et 14 notamment) s'appliquant à la caractérisation, l'évaluation, l'amélioration génétique, la diversification de la production, la promotion de plantes cultivées et d'espèces sous-exploitées, le soutien de la production et de la distribution de semences, ainsi que la recherche de nouveaux marchés pour les variétés locales et les produits « à forte diversité ».

2. Lors de sa première session, l'Organe directeur a reconnu l'importance de l'Article 6 du Traité et a insisté sur le rôle essentiel que des Parties contractantes joueront dans la promotion de l'utilisation durable des RPGAA. Il a relevé que sa principale contribution consisterait à élargir et à faciliter les partenariats et la coopération en vue d'une application à l'initiative des pays. L'Organe directeur a décidé que la mise en oeuvre de l'Article 6 serait inscrite dans son programme de travail et occuperait en permanence une place prioritaire sur son ordre du jour; il a donc prévu d'examiner de manière approfondie l'utilisation durable des RPGAA en adoptant une démarche progressive. À cet effet, l'Organe directeur a invité les Parties contractantes et les autres organisations pertinentes à transmettre des précisions sur les politiques et les mesures juridiques se rapportant à l'Article 6.1 du Traité, ainsi que d'autres informations utiles qui pourraient servir de point de départ pour évaluer les progrès enregistrés dans l'application de l'Article 6.

3. Le présent document d'information répond à cette demande et présente un aperçu complet du travail entrepris par la FAO pour apporter une assistance aux États membres dans le domaine des politiques, des aspects juridiques et techniques, et des savoirs, en partenariat avec les parties prenantes pertinentes au plan national, international et régional. En 2005, la FAO a présenté un document de travail lors de la troisième session du Groupe de travail technique intergouvernemental de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CRGAA) intitulé « *Renforcement des capacités d'utilisation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture par les systèmes semenciers, la sélection variétale et l'amélioration génétique* ». Ce document répondait à la demande formulée lors de la dixième session ordinaire de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture invitant le Groupe de travail technique intergouvernemental à passer en revue « les initiatives prises par l'Organisation pour renforcer les capacités d'utilisation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture par l'intermédiaire de systèmes semenciers, de la sélection végétale et de l'amélioration génétique, en demandant éventuellement des informations sur les activités pertinentes du GCRAI et d'autres parties prenantes ».¹

¹ CGRFA-10/04/REP.

4. Le travail de l'Organisation sur l'utilisation durable des RPGAA a fait l'objet d'un rapport en 2005². On s'est efforcé autant que possible de conserver les mêmes sections thématiques dans la présente mise à jour afin de souligner la continuité des activités en cours. Lorsque les activités ont été entreprises dans de nouveaux domaines thématiques elles sont mentionnées séparément. En outre, un aperçu des activités spécifiques menées à l'initiative des pays sur l'utilisation durable, telles que notifiées par les États membres dans le cadre du suivi de la mise en oeuvre du *Plan d'action mondial* figure dans le *Document d'information sur les activités concernant les composantes à l'appui du Traité* (IT/GB-2/07/Inf.7).

II. Gestion et utilisation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

5. La FAO travaille avec les États membres au niveau national, sous-national et international dans divers domaines, pour appuyer la gestion et l'utilisation des ressources phytogénétiques. Ces activités, centrées sur la sensibilisation des décideurs aux stratégies et approches de gestion globale et d'utilisation des RPGAA, ainsi que l'aide apportée à l'élaboration de politiques pertinentes, de cadres juridiques et réglementaires, ont pour effet de renforcer les capacités et le développement des institutions aux fins de l'utilisation durable et du transfert de technologies.

a) Approche écosystémique de la gestion de la diversité agrobiologique

6. La gestion de la diversité biologique dans les systèmes agricoles, au moyen d'une approche écosystémique, est en cours d'intégration dans les activités de la FAO portant sur l'utilisation des RPGAA et son application sur le terrain progresse. Beaucoup a été fait les cinq dernières années pour élaborer des critères, des indicateurs (au niveau des gènes, des espèces et des écosystèmes), des outils pratiques et des directives ainsi que pour soutenir des initiatives visant à améliorer l'approche écosystémique. Un document d'information a été présenté à la troisième session du Groupe de travail technique intergouvernemental (ITWG-PGR)³ met en évidence les secteurs de l'agriculture où l'approche écosystémique peut être utilisée pour parvenir aux buts fixés par les instruments internationaux concernant la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique agricole, et souligne tout particulièrement les synergies entre l'approche écosystémique de la Convention sur la diversité biologique et le *Plan d'action mondial*.

7. La FAO a facilité et coordonné la mise en oeuvre de « l'Initiative internationale pour la conservation et l'utilisation durable des pollinisateurs » et a élaboré un projet FEM en cours de portée mondiale, intitulé « Conservation et gestion des pollinisateurs pour une agriculture durable au moyen d'une approche écosystémique »⁴, en partenariat avec le Brésil, le Ghana, l'Inde, le Kenya, le Népal, le Pakistan et l'Afrique du Sud. L'un des buts de ce projet est d'appliquer des principes scientifiques à la documentation et à la gestion des services de pollinisation pour les plantes cultivées dépendant des pollinisateurs. Le rôle des pollinisateurs et les mesures de gestion améliorées (par le biais d'une approche écosystémique appliquée aux systèmes de production du cacao, du piment du Chili, des aubergines, du sarrasin, de la moutarde et de la coloquinte) a aussi été étudié à l'Université de Cape Coast (Ghana) et à l'Institute for Agricultural and Animal Sciences (Népal). Ces recherches ont porté également sur les différences et les avantages découlant du maintien de nombreuses variétés de plantes cultivées dans les exploitations, et elles ont en outre permis de documenter la démarche et la diversité des pollinisateurs. Un atelier a été

² CGRFA/WG-PGR-3/05/4 <http://www.fao.org/waicent/FaoInfo/Agricult/AGP/AGPS/pgr/ITWG3rd/pdf/p3w4E.pdf>.

³ « Le Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et l'approche écosystémique ». <http://www.fao.org/waicent/FaoInfo/Agricult/AGP/AGPS/pgr/ITWG3rd/pdf/p3i4E.pdf>.

⁴ <http://gefonline.org/projectDetails.cfm?projID=2123>.

conjointement organisé avec l'Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides pour mieux comprendre la contribution de la biodiversité associée aux cultures dans les zones tropicales semi-arides, et le compte-rendu des travaux a été publié⁵.

8. Divers documents techniques ont été consacrés à l'utilité de la diversité génétique des plantes cultivées dans le maintien des écoservices et à l'étude de la contribution de la biodiversité à la dynamique des écosystèmes dans les systèmes de production agricole. Un document de synthèse établit un cadre de recherche visant à exploiter les avantages potentiels de la diversité génétique végétale dans la lutte contre les ravageurs et les maladies, à encourager les services de pollinisation et les processus pédogénétiques, la fixation du carbone, à prévenir l'érosion des sols et à contribuer à la stabilité à long terme des agroécosystèmes⁶. Deux études thématiques, traitant des aspects liés à la gestion sont en préparation pour le deuxième rapport sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde. L'une porte sur la gestion des ressources phytogénétiques dans l'agroécosystème au plan de la biodiversité associées aux cultures et des écoservices dans le contexte des changements planétaires et l'autre sur les interactions entre ressources phytogénétiques et zoogénétiques, et les possibilités de synergie dans la gestion de ces ressources. Ces études donneront un aperçu détaillé et des caractéristiques des principaux écoservices fournis par les ressources génétiques et de leurs interactions pour une alimentation et une agriculture durables.

b) Cadre réglementaire relatif à la gestion des RPGAA

9. Une aide technique a été apportée aux États membres afin qu'ils puissent élaborer des cadres juridiques nationaux pour la gestion et l'utilisation des RPGAA conformes aux cadres juridiques internationaux tels que le Traité et le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques relatif à la Convention sur la diversité biologique. Au cours de la période examinée, une aide juridique a été apportée à l'Ouzbékistan pour l'élaboration de cadres juridiques appropriés à la protection des ressources génétiques, en privilégiant la conservation et l'utilisation des espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées dans le contexte d'un projet de conservation in situ de plantes sauvages appartenant à cette catégorie. Une aide a également été fournie à la Guinée, pour la rédaction de la législation destinée à renforcer la conservation des ressources phytogénétiques et leur utilisation en harmonie avec le Traité. En Jamaïque, on a procédé à l'analyse et l'évaluation des législations nationales dans l'optique de respecter les obligations du Traité, ce qui a permis au gouvernement de déposer ses instruments d'adhésion à temps pour la première session de l'Organe directeur. Un inventaire et une évaluation des régimes juridiques nationaux relatifs à l'accès, à l'échange et à l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, ainsi qu'une analyse de leurs incidences sur l'accès des agriculteurs aux semences ont été effectués au Mali. L'analyse s'est penchée principalement sur la législation relative aux semences (législation sur la mise au point, l'évaluation, la vente, la production et la distribution de variétés de semences) et sur les effets du Traité. La FAO a aidé également la République démocratique du Congo à définir sa position et à rédiger une législation nationale sur les semences et sur la protection des variétés végétales conformément aux engagements internationaux pris par le pays. Dans le domaine de la biosécurité, le Nicaragua a reçu une assistance juridique de la FAO pour élaborer un projet de politique nationale sur les biotechnologies agricoles en conformité avec le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques relatif à la Convention sur la diversité biologique.

⁵ Waliyar, F. (ed.); Collette, L. (ed.); Kenmore, P.E. (ed.). Beyond the Gene Horizon: Sustaining Agricultural Productivity and Enhancing Livelihoods Through Optimization of Crop and Crop-Associated Biodiversity with Emphasis on Semi-arid Tropical Agroecosystems. Actes d'un atelier: 23-25 sept. 2002. 2003. ICRISAT/FAO.

⁶ À paraître dans le Journal « *Agriculture, Ecosystems and Environment* ».

10. Une série d'études législatives et de rapports ont été publiés pour évaluer les instruments juridiques internationaux et régionaux ainsi que certaines législations nationales relatives aux biotechnologies notamment pour ce qui est de l'accès aux ressources génétiques et de leur disponibilité⁷, et la base de données législatives en ligne FAOLEX (<http://faolex.fao.org/faolex/>) s'est encore élargie pour accueillir des traités internationaux et des législations nationales ainsi que des résumés portant notamment sur les ressources phytogénétiques et zoogénétiques, les semences et la protection des semences et des variétés végétales.

c) Intensification durable des systèmes de production végétale

11. Diverses activités ont été entreprises pour encourager la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles, améliorer l'utilisation et la gestion des eaux, renforcer la productivité des cultures ainsi que la durabilité dans des environnements difficiles, et aussi pour mettre au point des variétés mutantes améliorées en vue d'une utilisation durable des RPGAA dans le cadre d'options à court terme comme à long terme. Au cours de la période considérée, une assistance technique a été fournie à plus d'une centaine de projets de renforcement des capacités, et à quinze projets de recherche coordonnée sur des problèmes communs de portée générale ainsi que sur des questions pratiques spécifiques relatives à la production durable de plusieurs cultures majeures et mineures (céréales, légumineuses, fruits et de fruits à coques)⁸. Une trentaine de cours de formation régionaux et interrégionaux et quelque dix colloques/séminaires/ateliers ont été organisés principalement par l'intermédiaire du Laboratoire d'agronomie et de biotechnologie de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture/Agence internationale de l'énergie atomique (FAO/AIEA)⁹.

12. La FAO facilite l'organisation de l'Année internationale de la pomme de terre 2008, en collaboration avec les gouvernements, les institutions des Nations Unies, les CIRA et les ONG¹⁰. L'Année internationale de la pomme de terre donnera l'occasion de sensibiliser les décideurs, les donateurs et le grand public, surtout les jeunes et les écoliers, à l'importance de la pomme de terre en particulier et de l'agriculture en général comme élément de réponse aux grands problèmes mondiaux, comme l'insécurité alimentaire, la malnutrition, la pauvreté et les menaces à l'environnement.

d) Sexospécificités et systèmes de savoirs dans le contexte de la gestion des RPGAA

13. Plusieurs activités ont porté sur certains aspects des RPGAA liés aux sexospécificités, dans le cadre du projet FAO LinKS (sexospécificités, diversité biologique et systèmes de savoirs locaux pour renforcer le développement agricole et rural) mené en Afrique australe et financé par le gouvernement norvégien de 1998 à 2006. Le principal objectif était de mettre en évidence la dynamique de la gestion de la biodiversité agricole dans le contexte de la sécurité alimentaire, et

⁷ Intellectual Property Rights in Plant Varieties - International Legal Regimes and Policy Options for National Governments par Laurence R. Helfer (LS No. 85, 2004), Effectivité de la protection de la biodiversité forestière en République Démocratique du Congo: Cas du Parc National des Virunga (PNVI) par Christol Paluku Mastaki (LPO No. 43, 2005) et Marco analítico para el desarrollo de un sistema legal de la seguridad de la biotecnología moderna (bioseguridad) 2006.

⁸ Une assistance a été fournie aux pays suivants: Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Angola, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Bangladesh, Bénin, Botswana, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Chine, Colombie, Costa Rica, Cuba, Égypte, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Éthiopie, Géorgie, Ghana, Guatemala, Inde, Indonésie, Iraq, Jamaïque, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Liban, Libye, Macédoine, Madagascar, Malaisie, Mali, Maroc, Maurice, Mexique, Mongolie, Myanmar, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Pérou, Philippines, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République de Corée, République démocratique du Congo, République de Moldova, République islamique d'Iran, Roumanie, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Sri Lanka, Tanzanie, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Ukraine, Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe.

⁹ <http://www-naweb.iaea.org/nafa/about-nafa/biotechnology-lab.html>.

¹⁰ <http://www.fao.org/ag/fr/magazine/0611sp1.htm>.

particulièrement du recul rapide des RPGAA et des rôles et les responsabilités spécifiques des hommes et des femmes en milieu rural dans l'utilisation et la gestion de la biodiversité agricole. Le projet a permis de mettre au point des outils et des méthodologies, de réaliser des études de cas sur la gestion des RPGAA et la diversité locale, des manuels de formation ayant trait aux sexes, à la diversité biologique et aux savoirs locaux, et d'établir des directives et guides des « pratiques optimales » concernant les « foires communautaires sur la diversité semencière ». En outre, plusieurs de ces foires ont été organisées pour sensibiliser l'opinion à la diversité des plantes locales et renforcer les liens entre petits exploitants, chercheurs, organisations non gouvernementales (ONG), décideurs et autres intervenants du secteur agricole. Les agriculteurs ont ainsi eu l'occasion d'acheter, de vendre et de troquer des semences, ce qui a favorisé la sécurité alimentaire en stimulant la diversité des cultures et le partage des variétés locales entre agriculteurs¹¹.

III. Développement des programmes de sélection végétale et lancement de l'initiative de partenariat mondial pour le renforcement des capacités de sélection végétale

14. La FAO a procédé à l'évaluation des capacités nationales de sélection et des biotechnologies associées partout dans le monde, au moyen d'une enquête menée à l'échelle du globe afin de déterminer les besoins et les possibilités d'élaborer des politiques et stratégies de développement visant à renforcer les capacités de sélection dans les pays en développement et à intensifier l'utilisation durable des RPGAA. Cette enquête a démarré en 2002 et elle est actuellement terminée dans 51 pays (21 en Afrique, 7 en Amérique, 16 en Asie et 7 en Europe)¹². Elle est encore en cours dans 18 pays (5 en Afrique, 7 en Amérique, 3 en Asie, 2 en Europe et 1 en Océanie) et en préparation pour vingt-deux autres, où elle devrait être terminée d'ici juillet 2008. Une fois l'enquête achevée, une série d'ateliers régionaux et nationaux sont organisés pour valider les données recueillies, identifier les lacunes et les possibilités en ce qui concerne les capacités, avec les institutions participantes, les décideurs, les organisations internationales et les donateurs puis prévoir les étapes successives ou élaborer des stratégies nationales et régionales de renforcement des capacités à utiliser les ressources phylogénétiques. À ce jour sept ateliers nationaux (Arménie, Azerbaïdjan, Albanie, Bolivie, Géorgie, Tadjikistan, et Ouzbékistan) et deux ateliers régionaux (Caucase et Asie centrale) ont eu lieu. D'ici la fin de l'année, il devrait être possible de consulter en ligne les données et l'analyse complète des évaluations nationales. Les principaux domaines d'intervention diagnostiqués dans le cadre de l'approche multipartite appellent les mesures suivantes :

- i) élaborer une stratégie nationale intégrée pour stimuler la gestion et l'utilisation durables des ressources phylogénétiques pour accroître la sécurité alimentaire nationale;
- ii) renforcer au plan national la sélection végétale et les biotechnologies associées en offrant des occasions de renforcement des capacités;
- iii) créer les cadres nationaux réglementaires appropriés pour le transfert de technologie et le respect des normes internationales;
- iv) faciliter l'accès à l'information, aux nouvelles technologies et aux ressources phylogénétiques;
- v) renforcer l'approche participative dans le travail avec les administrations et les institutions locales.

¹¹ Pour les principaux résultats du projet LinkS et pour en savoir davantage, voir: www.fao.org/sd/GEBO/HTM.

¹² Albanie, Algérie, Angola, Argentine, Arménie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Bolivie, Bulgarie, Cameroun, Costa Rica, Égypte, Équateur, Éthiopie, Géorgie, Ghana, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Liban, Macédoine, Malawi, Mali, Moldova, Mozambique, Namibie, Nicaragua, Niger, Nigéria, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Philippines, République dominicaine, République kirghize, République slovaque, République tchèque, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Tadjikistan, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Venezuela, Zambie, Zimbabwe.

15. En 2007, deux projets financés par la Communauté européenne ont démarré en Arménie et en Géorgie, en collaboration avec l'ICARDA en vue de la préparation d'une étude nationale portant sur les éléments d'une stratégie intégrée de gestion et d'utilisation des ressources phylogénétiques (*Elements of a National Integrated Strategy for Plant Genetic Resources Management and Use*). Les études, conduites selon une approche participative, couvrent tous les secteurs relatifs à l'utilisation des ressources phylogénétiques, cernent les questions récentes et contiennent des recommandations applicables à l'élaboration d'une politique nationale de gestion et d'utilisation des ressources phylogénétiques visant à améliorer la sécurité alimentaire dans le cadre d'une approche globale intégrée.

16. Plusieurs formations techniques sont organisées en collaboration avec les instituts de recherche agricole, les réseaux RPGAA et les centres du GCRAI pour promouvoir une approche participative dans les stratégies de sélection végétale. La FAO a soutenu des programmes de formation à la présélection dans les États membres dans le but d'élargir la base génétiques des plantes cultivées lors de la phase de présélection. En 2006, en partenariat avec le Brésil (EMBRAPA) et PROCITROPICOS, le réseau de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) a organisé un cours de formation à la présélection pour plus de cent participants provenant de dix pays d'Amérique latine. En 2007, en partenariat avec l'Institut international de recherches sur le riz (IRRI) aux Philippines, la FAO a appuyé un cours sur l'amélioration des variétés de riz centré sur les activités de présélection. Un cours international de sélection végétale mettant l'accent sur les activités de présélection est proposé en Belgique (Institute of Plant Biotechnology for Developing Countries). Quatre autres cours dans ce domaine sont prévus en 2008, en partenariat avec des programmes nationaux et internationaux ainsi qu'avec divers réseaux et organismes internationaux.

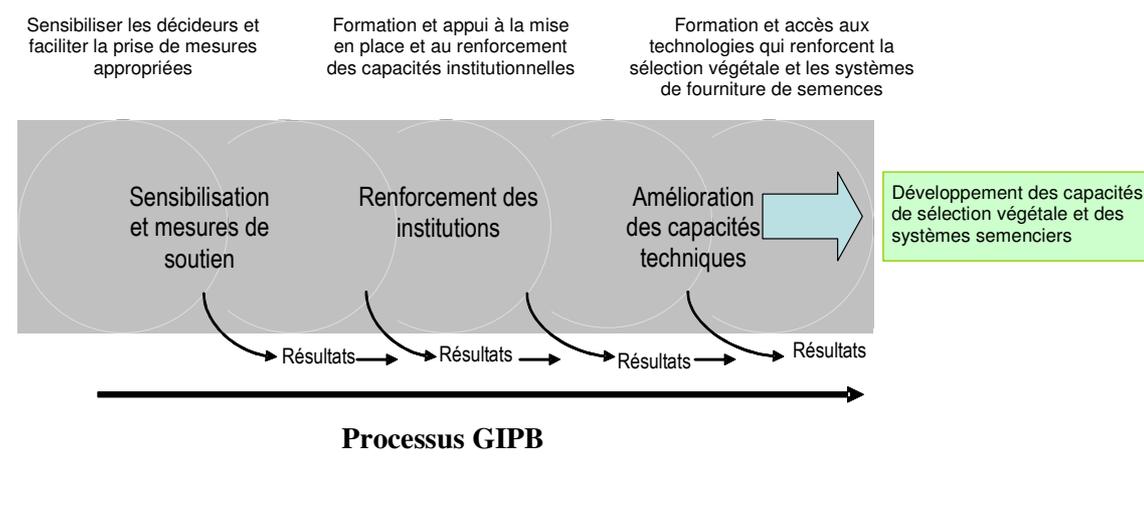
17. Diverses publications techniques ont été élaborées ou sont en cours de préparation en partenariat avec des parties prenantes et des partenaires. Un ouvrage sur l'application de la sélection assistée par marqueurs dans le secteur de la production végétale, animale, des forêts et des pêches a été publié en collaboration avec le Groupe de travail interdépartemental de la FAO sur les biotechnologies¹³. Une nouvelle publication sur l'approche participative de la sélection est en préparation et vise à renforcer les capacités nationales pour mieux utiliser les ressources phylogénétiques en encourageant la participation des agriculteurs au processus de mise au point des variétés. Une étude thématique, destinée au deuxième rapport sur l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde, est en cours de préparation (*Methodologies and Capacities for Crop Improvement and Base Broadening for the Sustainable Use of PGRFA, including new approaches to plant breeding and new biotechnologies*). Cette étude fait le point des dernières technologies et nouvelles méthodes de sélection végétale, précise les tendances et les difficultés ainsi que les progrès attendus des applications à l'identification, la conservation et l'utilisation des RPGAA.

18. Les évaluations nationales ont révélé un net recul des programmes nationaux et des capacités de sélection végétale, imputable à diverses causes. Sur la base des résultats de l'évaluation nationale et compte tenu de plusieurs déclarations internationales ainsi que des efforts tant nationaux qu'internationaux, la FAO a lancé avec des partenaires l'*Initiative mondiale pour le renforcement des capacités de sélection (GIPB)* à Madrid, en juin 2006, lors de la première réunion de l'Organe directeur du Traité international. L'Initiative vise à renforcer les capacités des pays en développement à améliorer les plantes cultivées aux fins de la sécurité alimentaire et du développement durable en appuyant la sélection végétale et les systèmes de fourniture de semences. Les cinq axes principaux de l'Initiative sont les suivantes:

¹³ Marker-Assisted Selection: Current status and future perspectives in crops, livestock, forestry and fish 2007, publié sous la direction de E. Guimarães, J. Ruane, B. Scherf, A. Sonnino et J. Dargie
<http://www.fao.org/docrep/010/a1120e/a1120e00.htm>.

- i) proposer des directives applicables à une stratégie de renforcement des capacités en matière de sélection végétale et biotechnologies correspondantes aux décideurs des pays en développement afin de faciliter l'allocation de ressources destinées à appuyer et maintenir la capacité d'utiliser les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture;
- ii) fournir une formation à la sélection végétale et aux biotechnologies connexes dans l'optique d'une utilisation rationnelle des ressources phytogénétiques;
- iii) faciliter l'accès aux technologies sous la forme d'outils, de méthodologies, de savoir faire et de mécanismes permettant de trouver des solutions génétiques aux contraintes entravant la productivité des cultures;
- iv) faciliter l'accès aux ressources phytogénétiques provenant des principales collections publiques et privées dans les banques de gènes ainsi qu'aux programmes de sélection qui pourraient être utiles aux programmes d'amélioration variétale des pays en développement; et
- v) partager l'information entre partenaires de l'Initiative afin de donner aux décideurs et aux obtenteurs nationaux accès aux connaissances récentes, utiles aux programmes des pays en développement¹⁴.

L'objectif final de l'Initiative est de consolider des systèmes nationaux améliorés de sélection végétale au moyen d'actions bien structurées selon une séquence logique comme illustré ci-dessous (fig.1)



IV. Mise en place de systèmes semenciers efficaces

19. La FAO travaille depuis longtemps sur les semences à l'appui de l'utilisation durable des RPGAA. Le principal objectif est d'améliorer la sécurité alimentaire en facilitant un meilleur accès aux semences de qualité pour une grande diversité de cultures et de variétés adaptées aux conditions locales et aux préférences des agriculteurs. Les activités ont notamment porté sur des études du secteur des semences, l'élaboration de politiques semencières, la formulation d'une législation et d'une réglementation semencière, le renforcement des capacités pour la production de semences, les biotechnologies, la biosécurité, l'assurance qualité, la régénération et l'amélioration de la sécurité des semences. Ces activités s'inscrivent dans le cadre de projets, d'assistance technique et d'ateliers de formation à l'échelon national, sous-régional et régional.

¹⁴ Pour plus de renseignements, consulter la page web de l'Initiative <http://km.fao.org/gipb/>.

20. L'élaboration des programmes nationaux et sous-nationaux de production de semences de variétés à haut rendement est en cours en Sierra Leone, en Libye, en Syrie, en Albanie, en Corée du Nord, en Iraq, en Afghanistan, au Soudan, au Myanmar et au Lesotho. Au Nigeria, un programme pour les semences est en cours d'exécution dans le cadre du Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA). Des projets communautaires pour la sécurité des semences sont opérationnels en Éthiopie, au Cameroun, au Sri Lanka et au Malawi pour faciliter la production de variétés à haut rendement au niveau communautaire. La Tanzanie, le Mozambique et le Mali reçoivent un appui pour la gestion des RPGAA à la ferme, y compris des semences. Le renforcement des capacités axé tout particulièrement sur les services semenciers est en cours ou a été mené à bien en Iran, en Ouzbékistan, en Afghanistan, en République démocratique du Congo, en Corée du Nord, en Côte d'Ivoire et au Sierra Leone. Des activités régionales et sous-régionales ainsi que des technologies avancées pour la détection des semences génétiquement modifiées ont été mises en place avec l'Association internationale d'essais de semences (AIES). Le Manuel de manipulation des semences dans les banques de gènes a été mis à jour et publié en 2006¹⁵.

21. À la demande de l'Union africaine, la FAO aide à élaborer un « *Programme africain sur les semences et les biotechnologies* » en vue d'établir un cadre stratégique pour la mise en place de systèmes intégrés efficaces moyennant le renforcement des politiques et des capacités à l'échelle des continents, des régions et des pays en matière de conservation du matériel génétique, d'amélioration des variétés, de production de semences et de vulgarisation, d'amélioration des procédures d'assurance de la garantie de la qualité des semences, de resserrement des liens entre les secteurs formels et informels et de promotion des industries semencières nationale).

22. Un projet relatif au recours aux marchés pour promouvoir l'utilisation durable des ressources génétiques agricoles, intitulé « *Using markets to promote the sustainable utilization of crop genetic resources* », a été lancé dans l'objectif d'analyser les effets des politiques et des réglementations sur le niveau et le contenu de la diversité génétique des plantes cultivées accessibles aux agriculteurs par la vente de semences sur les marchés. Ce projet, dont les principales composantes sont la recherche, le renforcement des capacités et la concertation, est en cours au Mali, au Kenya, en Bolivie, au Mexique et en Inde. Des études de cas de pays, en cours de réalisation, visent à permettre de mieux comprendre l'incidence de la réglementation du secteur semencier et du développement institutionnel sur la diversité des ressources génétiques agricoles dans les filières d'approvisionnement semencier ainsi que les répercussions sur l'utilisation par les agriculteurs des ressources génétiques des plantes cultivées à la ferme. Le but ultime du projet est d'influer sur les politiques de manière à renforcer les capacités des pays à encourager l'utilisation durable des ressources génétiques agricoles. Ce projet qui devrait s'achever en 2008 est financé par le Programme de partenariat FAO-Pays-Bas, le Programme de partenariat FAO-Norvège et le Programme ordinaire de la FAO¹⁶. En outre, un outil d'évaluation communautaire est en cours d'élaboration à partir des études de cas effectuées en Éthiopie sur le rôle des marchés locaux pour favoriser les échanges de diversité végétale. Cet outil sera testé dans plusieurs pays africains. Une étude de cas actuellement menée au Laos est axée sur l'utilisation de l'approche relative aux moyens d'existence durables pour améliorer l'accès des petits agriculteurs laotiens aux semences et aux RPGAA.

23. Des systèmes d'information viables sur la disponibilité, l'adaptabilité et d'autres caractéristiques de variétés de plantes cultivées commerciales et de variétés locales sont un élément essentiel à la planification d'initiatives portant sur la remise en état des systèmes semenciers à la suite de catastrophes, y compris l'identification du matériel semencier qu'il convient de réintroduire. À cet effet, la FAO poursuit la coopération avec les réseaux de sécurité semencière en place en Afrique pour préparer des inventaires de variétés commerciales et locales,

¹⁵ Manuel de manipulation des semences dans les banques de gènes, 2006 K. Rao, Jhanses, M Ehsan, KGhosh, D Nowell, and M Larinde, Bioversity international, FAO et l'ILRI. <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/009/ah803e/ah803e00.pdf>.

¹⁶Pour en savoir plus: http://www.fao.org/es/esa/fr/wkshp_01.htm.

et elle envisage d'étendre cette activité à l'ensemble du continent. Des informations destinées à un calendrier des cultures sont actuellement compilées pour les régions Asie, Afrique subsaharienne, Afrique du Nord/Proche-Orient, Asie-Pacifique et Asie centrale, Caucase et Caraïbes.

24. Les activités de secours, sous forme de semences, et les activités de relèvement corrélées ont augmenté du fait de la multiplication des situations d'urgence partout dans le monde suite à des catastrophes naturelles (sécheresses et inondations) et à des guerres civiles et conflits ethniques. Ces dernières années, dans certains pays, comme le Libéria, le Soudan, la République démocratique du Congo, la Côte D'Ivoire, le Burundi, l'Afghanistan, le Pakistan, l'Indonésie, l'Iraq et Haïti, les opérations d'urgence ont été appuyées par des activités de secours sous forme de semences. Un code de conduite est en cours d'élaboration pour les composantes semences des opérations d'urgence, dans lequel figure notamment le souci d'utiliser des RPGAA locales plutôt que du matériel d'autres provenances. Avec les partenaires des opérations d'urgence, des initiatives sont actuellement menées pour renforcer la capacité du système semencier à faire face avec efficacité aux situations d'urgences alimentaires et agricoles et à apporter une réponse durable. Ces situations jouent aussi un rôle critique dans la perte de RPGAA.

V. MÉCANISME DE FACILITATION POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION MONDIAL

(www.globalplanofaction.org)

25. Grâce au Mécanisme de facilitation pour la mise en oeuvre du Plan d'action mondial, un portail complet d'information en ligne sur la conservation et l'utilisation durable des RPGAA a été mis en place par la FAO en coopération avec ses partenaires, Bioversity International et le Forum mondial de la recherche agricole. Lancé en juin 2007, il permet de consulter une large gamme de sources d'informations techniques et financières sur les RPGAA (voir fig 2). Les principaux thèmes traités dans ce site sont les suivants¹⁷:

- i) programmes de financement potentiels dans le domaine des RPGAA
- ii) politiques et directives relatives aux RPGAA
- iii) projets en cours sur la conservation et l'utilisation durable des RPGAA
- iv) institutions internationales et réseaux travaillant sur les RPGAA
- v) base de données sur le matériel génétique
- vi) publications

¹⁷ Pour en savoir davantage, consulter le document IT/GB-2/07/Inf.7.

FIG.2

The screenshot shows a web browser window displaying the website. The browser's address bar and menu (File, Edit, View, Favorites, Tools, Help) are visible at the top. The website header features a logo of hands holding a globe with a plant, followed by the title 'Facilitating Mechanism for the Implementation of the Global Plan of Action for the Conservation and Sustainable Utilization of Plant Genetic Resources for Food and Agriculture'. A search bar and a 'Glossary' link are also present.

The main content area is divided into several sections:

- Home** (highlighted in orange), **About GPA**, **Policy and Guidelines**, **Institutions and Networks**, **Funding Sources**, **Germplasm databases**, **Projects**, and **Publications**.
- Plant Genetic Resources for Food and Agriculture**: A section with a photograph of a woman carrying a basket of root vegetables on her head. The text explains that PGRFA are the biological basis of world food security and support livelihoods.
- Global Plan of Action**: A section stating that in 1996, 150 countries adopted the *Global Plan of Action for the Conservation and Sustainable Utilization of PGRFA* as a framework and catalyst for action.
- Facilitating Mechanism**: A section explaining that the portal provides access to information relevant for activities contributing to the conservation and sustainable utilization of PGRFA.
- Partners**: A section with logos for the Convention on Biological Diversity (CBD), the Global Crop Diversity Trust (GCDF), and the Global Crop Germplasm Forum (GCGF).

Two quotes are featured on the left side of the page:

"All countries require plant genetic resources if they are to increase food supplies and agricultural production sustainably and meet the related challenges of changes in the environment, including climate change."
(Leipzig Declaration, paragraph 3)

"The Global Plan of Action provides a coherent framework for activities in the field of *in situ* and *ex situ* conservation, in sustainable utilization of plant genetic resources, as well as in institution and capacity building."
(Leipzig Declaration, paragraph 10)